



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Présidence

Monsieur le sous-préfet de Clamecy
Monsieur Michel ROBQUIN
SOUS-PREFECTURE
38 rue Jean Jaurès
BP 119
58503 CLAMECY CEDEX

Objet : sauvegarde de l'église d'Asnan et essor de la commune d'Asnan

Ile Saint Louis, le 15 août 2017

Monsieur le sous-préfet,
Cher Monsieur ROBQUIN,

c'est avec un certain optimisme que nous avons appris votre nomination à la sous-préfecture de Clamecy, en remplacement de Monsieur REGNY.
Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre mission.

Bien sûr, les propos, tant sur le fond que sur la forme, tenus à Monsieur le préfet, Monsieur Joël Mathurin, s'adressent aussi à vous. J'attendais de bien connaître et construire le dossier d'Asnan pour vous le soumettre en projet alternatif factuel à la destruction de l'église d'Asnan (58420).

Le projet de Phares De France repose non seulement sur la restauration complète de l'église d'Asnan, sur sa reconstitution en centre de vie et sur la dynamisation économique de la commune d'Asnan et ses alentours.

C'est ainsi que nous parlons de TrioConcept : le partage de valeurs humaines + la sauvegarde de l'église d'Asnan (patrimoine local et national) + création d'une activité économique locale (ici, il est prévu un commerce à Asnan pour Asnan et les communes environnantes avec produits et embauches locaux).

La mairie d'Asnan a obtenu de votre préfecture (par votre prédécesseur très volontaire à la destruction de l'église) et du diocèse de NEVERS l'autorisation de détruire « son » église. Le vote de la municipalité a eu lieu avant notre « intervention » et la construction d'un vrai dossier alternatif.



PHARES DE FRANCE

SAUVEGARDE ET ESSOR DU PATRIMOINE NATIONAL ET LOCAL

Nous avons rencontré par deux fois le maire très dévoué, Madame Christine FAVIER, le père François-Xavier REVENEAU de la paroisse et les Asnantais.

Tous sont unanimes – sauf quelques rares bruyantes personnes - pour souhaiter la sauvegarde de l'église si une solution était trouvée.

Comme sollicité auprès du préfet, ma présente démarche tient à vous demander de bien vouloir suspendre toute destruction, le temps de vous présenter, à la préfecture et à la commune, le dossier factuel, prenant en compte les impératifs de sécurité des personnes (aujourd'hui, préservées par vos mesures prises sur place) et de conservation du patrimoine.

Nous souhaitons que vous portiez un regard nouveau sur ce dossier, qui apporte aujourd'hui des gens nouveaux se proposant de restaurer ladite église et de constituer localement une activité économique.

Il est probable que, parallèlement au commerce d'Asnan et l'enseigne Phares De France, j'apporte et développe à Asnan mon autre enseigne d'activité personnelle. C'est ce que je monte actuellement dans la Creuse !

Permettez-moi, Monsieur Robquin, de vous solliciter un rendez-vous au date et lieu à votre convenance, afin que notre association puisse vous présenter son travail, qui satisfera, nous le croyons, tout le monde, vous, le maire, la commune, le département, les habitants et les citoyens des autres communes et régions.

Etant à votre pleine disposition, je vous prie de croire, Monsieur le sous-préfet, cher Monsieur Robquin, en l'expression de mes salutations et de celles de mes coéquipiers les plus sincères et respectueuses.

Didier Laquet

PJ :

- . info de Phares De France,
- . info de Asnan et son église,
- . appels aux dons et adhésions,
- . lettres au maire, Madame Favier.

Copie, avec votre respect, au préfet, Monsieur Joël Mathurin.

Adhérez et donnez depuis notre site web :

<https://www.pharesdefrance.org>

Abonnez-vous à notre chaîne YouTube :

<https://www.youtube.com/channel/UC1s47fYNTWB705YEljYMrjQ>

Aimez et partagez notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/associationpharesdefrance/>